

**PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS  
COMTÉ MATAPÉDIA**

À une séance ordinaire du conseil municipal des Hauteurs tenue mardi le 4 juillet 2017 au lieu et à l'heure ordinaire des séances sont présents(es), M. Étienne Bélanger, Mme Rachel Tardif, Mme Émilienne Boucher, M. Jean Rock Michaud, M. Donald Lavoie tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de Mme Gitane Michaud, Mairesse.

La directrice générale/secrétaire-trésorière Mme Pascale Fortier et Mme Karine Marquis sec. étaient aussi présentes.

**OUVERTURE**

Après un moment de silence Mme Gitane Michaud, Maire ouvre la séance.

**LECTURE & ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Résolution numéro : 17-07-04-157**

Il est proposé par M. Donald Lavoie, appuyé par Mme Rachel Tardif et résolu que l'ordre du jour soit accepté en laissant le point varia ouvert.

Adopté à l'unanimité.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017**

**Résolution numéro : 17-07-04-158**

Il est proposé par M. Étienne Bélanger, appuyé par Mme Rachel Tardif et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017 soit accepté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JUIN 2017**

**Résolution numéro : 17-07-04-159**

Il est proposé par M. Donald Lavoie, appuyé par M. Étienne Bélanger et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2017 soit accepté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

**DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ :**  
**MAURICE GARON**

**Résolution numéro : 17-07-04-160**

Lots : 4 987 252 et 5 963 499 (rang 2 et 3 Ouest)

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu, une demande une demande d'autorisation visant l'aliénation de deux lots agricoles;

**ATTENDU QUE** la propriété actuelle est constituée de deux lots situés dans la municipalité de Les Hauteurs et de deux lots adjacents situés dans la municipalité de Saint-Marcellin et que la demande vise à séparer ces deux paires;

**ATTENDU QUE** la demande vise plus particulièrement l'éventuelle revente ou cession des lots à des fins agricoles;

**ATTENDU QUE** le potentiel de la propriété pour l'éventuelle implantation d'une industrie agricole est considérable et qu'il est souhaitable pour le propriétaire actuel que le projet soit réalisé par un nouveau propriétaire;

**ATTENDU QUE** la demande ne constitue aucune nuisance aux activités et à la communauté agricoles;

**ATTENDU QUE** les terrains se trouvent à l'extérieur et à une bonne distance du périmètre urbain;

**ATTENDU QUE** la demande ne vise pas l'enlèvement du sol arable, la coupe d'érables ou l'utilisation à des fins autres qu'agricoles;

**ATTENDU QUE** le type de projet (Aliénation de lots) ne vise pas l'ajout d'une nouvelle utilisation à des fins autres qu'agricoles et donc que la municipalité n'a pas à se prononcer sur les espaces appropriés disponibles;

**ATTENDU QUE** la demande respecte les règlements municipaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par Mme Émilienne Boucher et résolu d'adresser la demande de M. Garon et de demander à la CPTAQ de traiter cette demande.

Adopté à l'unanimité.

**CORRESPONDANCES ET DEMANDE DE SALLE**

**Résolution numéro : 17-07-04-161**

**ARABSL:** Lecture de la demande d'appui de ARABSL. Nous ne pouvons prendre position sur le présent sujet, car il nous manque des informations pertinentes sur le sujet.

**Subventions de la MRC:** Lecture du communiqué de presse envoyé par la MRC au sujet de subventions données à 6 organismes de la Mitis.

**Communiqué de presse:** Lecture de plusieurs communiqués.

**DEMANDE COMITÉ DU 100<sup>e</sup>**  
**CALENDRIER 2018**

**Résolution numéro : 17-07-04-162**

Il est proposé par Mme Émilienne Boucher appuyé par Mme Rachel Tardif et résolu que la municipalité des Hauteurs donne un appui financier de 15\$ pour la confection d'un calendrier.

Adopté à l'unanimité.

**DEMANDE DE SALLE**  
**COMITÉ DU 100<sup>e</sup>**

**Résolution numéro : 17-07-04-163**

Il est proposé par M. Donald Lavoie appuyé par Mme Émilienne Boucher et résolu que le Centre Paroissial de Les Hauteurs soit à la disposition du comité du centième le 17 septembre 2017 afin d'y organiser un Gala folklorique.

Location de salle & conciergerie : gratuit.

Adopté à l'unanimité.

**DEMANDE DU CLUB DE VTT**  
**DE LA MITIS**

**Résolution numéro : 17-07-04-164**

Il est proposé par M. Donald Lavoie appuyé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise le club de VTT de la Mitis à procéder à l'installation d'une table de pique-nique en acier galvanisé ainsi que des panneaux demandant de ne pas laisser de déchets au Pont des Scouts. Les assurances responsabilité seront couvertes par le club et au moindre signe de vandalisme le tout sera démantelé. Une visite des lieux sera faite régulièrement par le club et employé de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

**DEMANDE D'UN MANDAT PAR S.E.R. DE LA MÉTIS**

**Résolution numéro : 17-07-04-165**

Il est proposé par M. Donald Lavoie appuyé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs n'autorise pas la Société d'exploitation des ressources de la Métis à procéder à un plan d'aménagement et de coupe sur son territoire (Rang 5 Lot 10, Ouimet).

Adopté à l'unanimité

**LISTE DES COMPTES À PAYER**  
**LISTE DES DÉBOURSÉS**

**Résolution numéro : 17-07-04-166**

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Étienne Bélanger et résolu que la liste des comptes à payer soit acceptée au montant de 18 904.71\$ et la liste des déboursés du mois de juin 2017 au montant de 94 346.90\$.

Adopté à l'unanimité.

Le centre du petit moteur.....	37.86\$
Centre bureautique inc. ....	445.80\$
Centre bureautique.....	76.21\$
Constructions Jalbert et Pelletier inc .....	1 023.28\$
Dépanneur du Coin.....	390.66\$
DF Rouleau.....	2 639.55\$
Dickner.....	133.42\$
Les Excavations Léon Chouinard .....	1 414.19\$
Publications l'Avantage.....	547.51\$
La Table de Maman.....	419.09\$
Steve Lévesque.....	69.40\$
Matériaux Fidèle Lévesque BMR.....	27.78\$
Municipalité Village Price.....	54.93\$
Municipalité Saint-Gabriel .....	2 954.73\$
Pépinière Paramé.....	1 339.04\$
Yvan Plante .....	3 793.28\$
PG Solutions inc.....	197.58\$
Tétra tech QI inc. ....	780.52\$
URLS BSL .....	86.23\$
Ville de Mont-Joli .....	2 473.65\$

**TOTAL : 18 904.71\$**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée secrétaire-trésorière de la Municipalité des Hauteurs certifie qu'il y a les crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Pascale Fortier, dg/sec.trés.

**DEMANDE DE PAIEMENT**  
**COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT**

**Résolution numéro : 17-07-04-167**

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud, appuyé par Mme Émilienne Boucher et résolu que la Municipalité des Hauteurs procède au paiement de 1000\$ au comité de développement tel que convenu (résol : 16-12-05-294) pour l'achat de tables de pique-nique et balançoire.

Adopté à l'unanimité.

**DEMANDE DE PAIEMENT**  
**COMITÉ DES LOISIRS**

**Résolution numéro : 17-07-04-168**

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Étienne Bélanger et résolu que la Municipalité des Hauteurs procède au paiement de 1 333\$ au comité des Loisirs tel que convenu (résol : 16-12-05-292-293) pour l'achat de tables de pique-nique et système de son.

Adopté à l'unanimité.

**DEMANDE DE PAIEMENT**  
**CATHY ROUSSEL**

**Résolution numéro : 17-07-04-169**

Il est proposé par M. Étienne Bélanger, appuyé par M. Donald Lavoie et résolu que la Municipalité des Hauteurs procède au paiement de 50\$ à Mme Cathy Roussel pour le changement de chiffre sur nos 2 affiches de la municipalité. Changement de date; 1919 pour 1918!

Adopté à l'unanimité.

**MAIRE SUPPLÉANT**

**Résolution numéro : 17-07-04-170**

Il est proposé par M. Étienne Bélanger de nommer M. Donald Lavoie comme maire suppléant. Mme Gitane Michaud, mairesse nomme M. Donald Lavoie, conseiller au siège no.6 Maire suppléant jusqu'aux prochaines élections en novembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

**COLLECTE, INTERCEPTION, VOIRIE ET TRAITEMENT**  
**DES EAUX-USÉES**  
**DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA**  
**COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE**  
**AGRICOLE DU QUÉBEC**

**Résolution numéro : 17-07-04-171**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Les Hauteurs ne possède pas de réseau d'égout domestique ni de système de traitement des eaux usées ;

**CONSIDÉRANT QUE** les installations individuelles pour le traitement des eaux usées sont pour la plupart non conformes et qu'il existe des problèmes de déversements d'eaux usées dans l'environnement ;

**CONSIDÉRANT QUE** les eaux usées causent une contamination des eaux de surface et que des odeurs indésirables sont perceptibles ;

**CONSIDÉRANT QUE** seuls des travaux d'égout domestique et d'assainissement des eaux usées peuvent éliminer les problèmes actuels ;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) veut prioriser ce projet et demande à la Municipalité d'obtenir l'orientation préliminaire de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) préalablement à la préparation des plans et devis du projet ;

**CONSIDÉRANT QUE** trois (3) sites de traitement potentiels ont été étudiés, que ceux-ci sont tous en zone agricole et impliquent des superficies de terrain similaires, et qu'une première demande à la CPTAQ a déjà été soumise pour l'option no. 2 et que celle-ci a été refusée par la CPTAQ le 19 avril 2017 (dossier no. 411235) ;

**CONSIDÉRANT QUE** la CPTAQ a refusé la demande concernant l'option no.2 puisqu'elle aurait eu un impact sur la ressource et l'homogénéité du milieu, et générerait des contraintes additionnelles pour la pratique et le développement des activités agricoles ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'option no. 3 représente le site de moindre impact sur le territoire agricole parmi les 3 options étudiées ;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** nouvelle demande d'autorisation portant sur le lotissement et l'utilisation d'un lot à une autre fin que l'agriculture doit donc être présentée à la CPTAQ afin d'obtenir l'autorisation pour construire des ouvrages de traitement des eaux usées en zone agricole selon l'option no. 3 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande en question contient des parcelles de terrains qui seront acquises par la Municipalité et qui seront utilisées à des fins autres que l'agriculture ;

**CONSIDÉRANT QU'**aucune autre alternative n'est envisageable à l'extérieur de la zone agricole pour la localisation des ouvrages nécessaires au projet de la Municipalité, et ce, compte tenu des limites du territoire agricole et des secteurs où il est possible d'aménager le site de traitement des eaux usées avec émissaire dans un cours d'eau ;

**CONSIDÉRANT QUE** les ouvrages prévus occasionnent très peu d'impacts sur le milieu agricole ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande en question tient compte des critères de décision prévus à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Les Hauteurs certifie que le projet ne contrevient à aucun règlement municipal ;

**CONSIDÉRANT QU'un** avis auprès de la MRC et de l'UPA est exigé dans le cadre de la demande ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par M. Jean-Rock Michaud, appuyé par M. Donald Lavoie et résolu à l'unanimité,

**QUE** la municipalité de Les Hauteurs dépose une demande d'autorisation à la CPTAQ pour le site de traitement des eaux usées selon l'option no.3 ;

**QUE** la municipalité de Les Hauteurs confirme avoir mandaté la firme Tetra Tech QI inc. pour présenter ladite demande en son nom à la CPTAQ ;

**QUE** le mandat de Tetra Tech QI inc. implique l'assistance technique requise en vue de faire les demandes d'avis auprès de la MRC et de l'UPA ;

**QU'un** chèque au montant de 291 \$ soit émis au nom du ministre des Finances du Québec pour le paiement de la demande d'autorisation à la CPTAQ ;

**QUE** la municipalité de Les Hauteurs demande à la CPTAQ d'étudier la demande en présence et l'informe qu'elle renonce aux délais prescrits par la Loi, concernant les droits d'avis pour l'analyse de la demande, ainsi qu'au délai concernant l'audition du dossier.

Adopté à l'unanimité.

**FORMATION**  
**ORGANISATION D'UNE ÉLECTION MUNICIPALE**

**Résolution numéro : 17-07-04-172**

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par Mme Émilienne Bélanger et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise Mme Pascale Fortier et Mme Diane Bernier à suivre la formation « Organisation d'une élection municipale » le 21 août prochain à l'Hôtel Rimouski. L'inscription est gratuite et les frais inhérents à l'a formation seront couverts par la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

**Résolution numéro : 17-07-04-173**

2 enveloppes ont été déposées.

Une offre pour la souffleuse Blanchette à 5 000\$.

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud, appuyé par M. Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal des Hauteurs refuse l'offre pour la souffleuse et propose qu'un autre appel d'offres soit fait pour avoir plus de soumission à un prix plus élevé.

Une offre pour le tracteur à pelouse au montant de 100\$ et une offre pour le compresseur au montant de 40\$ par le même soumissionnaire.

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par Mme Émilienne Boucher et résolu d'octroyer au soumissionnaire, M. Blanchette pour un total de 140\$ les 2 items mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

**FAUCHAGE**

**Résolution numéro : 17-07-04-174**

Il est proposé par Mme Émilienne Boucher, appuyé par Mme Rachel Tardif et résolu que la municipalité des Hauteurs demande les services de M. Wilbrod Michaud pour la coupe de bordure de fossé. Aux mêmes conditions que l'été passé et selon ses disponibilités.

Adopté à l'unanimité.

## **SOUSSION SOUDEUSE**

### **Résolution numéro : 17-07-04-175**

Suite à la demande de soumission auprès de trois soumissionnaires pour l'achat d'une soudeuse.

Nous avons reçu 3 soumissions soit;

Sécurité Médic	3922.99\$ + txs
Air Liquide	2841.16\$ + txs
Praxair	2928.38\$ + txs

Il est proposé par M. Donald Lavoie, appuyé par M. Étienne Bélanger et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte la soumission présentée par Air Liquide au montant de 2 841.16\$ + txs étant la plus basse soumission conforme.

Adopté à l'unanimité.

## **DEMANDE RÉSIDENCE BRIGITTE BERNARD**

### **Résolution numéro : 17-07-04-176**

Il est proposé par Mme Émilienne Boucher, appuyé par Mme Rachel Tardif et résolu que la municipalité des Hauteurs acquiesce à la demande de la Résidence Brigitte Bernard abritant des personnes âgées, afin d'accueillir au Centre Paroissial ces résidents advenant un incendie le temps que les familles puissent les prendre en charge.

Adopté à l'unanimité.

## **VÉRIFICATION MÉCANIQUE ANNUELLE CAMION DE POMPIER**

### **Résolution numéro : 17-07-04-177**

Il est proposé par M. Donald Lavoie, appuyé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise M. Denis Dupont à prendre rendez-vous avec Camion Denis pour l'inspection du camion de pompier d'ici le 31 août 2017.

Adopté à l'unanimité.

## **VARIA**

### **Résolution numéro : 17-07-04-178**

TRAVAUX DE VOIRIE : Info sur l'avancement de nos travaux de voirie. Le rechargement, niveleuse et abat-poussière terminés d'ici le 5 juillet. Très satisfait des résultats.

ÉDIFICE DE LA RUE CÔTÉ : Réfléchir à son avenir et nous en discuterons lors d'une prochaine rencontre de travail (28 août)



## **DATES PROCHAINES RENCONTRES**

**Résolution numéro : 17-07-04-179**

Séance ordinaire: 1 août 2017 à 19h00

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Résolution numéro : 17-07-04-180**

À 20h45 sur proposition de M. Jean-Rock Michaud la séance est levée.

Je, Gitane Michaud, Mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

\_\_\_\_\_  
Mme Gitane Michaud, Mairesse

\_\_\_\_\_  
Mme Pascale Fortier, dg/sec-très